

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE (PPE) ET STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE (SNBC) DU GOUVERNEMENT :

[La concertation](#) sur ces deux documents décisifs vient enfin de s'ouvrir. Comme prévu, le dérèglement climatique s'accélère avec des étés caniculaires et secs et des inondations violentes à répétition.

Et pourtant la PPE ne s'aligne pas sur la nécessaire baisse de 55 % des gaz à effets de serre d'ici 2030. La SNBC ne répond pas aux objectifs européens de développement des énergies renouvelables ([Avenir énergétique Président de Fne](#)).

En outre manquent la sobriété, la participation citoyenne démocratique et une planification géographique respectueuse de nos territoires. [Communiqué de Fne](#)

LE PRADET : PÔLE DE VALORISATION DES DÉCHETS.

Le projet apparaît vertueux en termes d'économie circulaire. Mais l'emplacement retenu par la métropole toulonnaise est problématique.

Situé à proximité du cours d'eau de La Règue, le terrain sert de bassin de rétention naturel en cas de crue, d'où problèmes pour la sécurité des futurs usagers du site qui risquent de se retrouver pris au piège sur ce terrain situé en contrebas de la RD559.

En outre, un méthaniseur est prévu sur ce site. En cas de débordement de la cuve de digestat de ce méthaniseur, tout un bassin de population verrait sa ressource en eau polluée, puisque le projet se situe dans le périmètre rapproché des captages de Fontqueballe et de La Foux qui alimentent les communes du Pradet et de La Garde.

Face à ces risques manifestement sous-évalués par l'administration, un recours au tribunal administratif de Toulon a été introduit en mars dernier par Fne Var et un collectif d'associations locales (dont l'[Association de défense du Plan de La Garde](#)).

VINS-SUR-CARAMY ET CAMPS-LA-SOURCE : PHOTOVOLTAÏQUE OU FORÊT.

Deux communes de moins de 2000 habitants confrontées à l'appétit féroce de grands groupes pour déployer des centrales photovoltaïques titanesques. 70 hectares de forêt à Camps-la-Source ([Collectif citoyen](#)) et jusqu'à 200 hectares dans la ville voisine de Vins-sur-Caramy.

[Fne](#) est favorable au déploiement des énergies renouvelables afin d'atteindre la neutralité carbone. Mais pas n'importe où. D'abord en proximité des lieux de consommation et sur des sites déjà artificialisés (parking, toitures, etc). Et pas n'importe comment : en concertation avec les habitants, dans le respect de la biodiversité (déjà bien menacée) et sans détruire des puits de carbone. [Le Photoscope](#) est un outil de positionnement sur les centrales photovoltaïques.

Le [Conseil National de la Protection de la Nature](#), la [Mission Régionale d'Autorité Environnementale](#) et la préfecture du Var se montrent défavorables à ces projets dès lors qu'ils portent atteinte à la biodiversité (défrichements) et qu'ils accroissent le risque incendie.

AUPS : DÉCHETS (SUITE).

Les communes de Tourtour ([Mairie](#)), de Salernes ([Var Matin](#)) et Aups ([Canal D](#)) sont opposées au projet de centre de tri et de stockage de déchets à Aups.

FAYENCE : URBANISATION, UNE PAUSE.

Face au manque d'eau, la communauté de communes du Pays de Fayence ferme le robinet de permis de construire pour sécuriser son alimentation en eau face à la sécheresse persistante. Certains de ses points de captage s'asséchaient. Et ce n'est qu'au prix de «fortes restrictions» que les coupures d'eau ont été évitées en 2022. [Alternatives économiques](#).

BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS :

C'est interdit, c'est mauvais pour notre santé (particules fines) et pour l'environnement (suies, incendies). Et en plus limite le retour au sol de la matière organique. Voir [comment faire ?](#)